



CAHIER D'ACTEUR

PROJET DE MINE
DE LITHIUM DANS L'ALLIER

11.03.2024
07.07.2024

N°2 | MAI 2024



La France insoumise est un mouvement politique représenté notamment à l'Assemblée nationale et au Parlement européen.

La France insoumise est un mouvement collectif et transparent. Cette contribution est issue du travail de ses groupes thématiques.

La France insoumise

25 Passage Dubail
75010 Paris

Tél : +33 1 48 74 00 14

<https://lafranceinsoumise.fr/>

Mine de lithium : La « transition énergétique » doit être une bifurcation écologique.

Contribution de la France insoumise

EN BREF.

Face au réchauffement climatique, il est urgent de réaliser des investissements planifiés et coordonnés qui favorisent les transports en commun, permettant une alternative à l'usage individuel de la voiture, trop polluant.

Mais si aucune solution alternative n'est possible à la voiture qui se veut électrique, celle-ci ne peut conserver les standards de son homologue thermique, notamment les SUV.

Alors que gouverner c'est prévoir, aucune planification écologique n'a été élaborée tant au niveau national qu'europpéen à ce sujet.

Le projet de la mine de lithium d'Echassières dans l'Allier, portée par Imerys en est un exemple flagrant. L'inaction de l'Etat permet à une multinationale de privatiser un bien commun et de se lancer dans un productivisme accéléré sans s'interroger sur la redéfinition de nos besoins et sur les dégâts environnementaux qu'une exploitation non contrôlée pourrait produire.

Face à des questions aussi essentielles que celles de la mobilité au sein de la bifurcation écologique, la France insoumise appelle à la création d'un pôle public de l'énergie qui viendrait identifier nos besoins et assurer un strict respect des normes environnementales dans l'utilisation des ressources naturelles.

Ce débat public, s'il ne peut se suffire à lui-même, doit être l'occasion de se questionner sur la bifurcation écologique et sur le rôle que doit occuper l'Etat en matière de planification écologique.



GOUVERNER PAR LES BESOINS

Tout indique que les objectifs pris dans l'accord de Paris sur le climat ne seront pas atteints au rythme actuel. Il est donc urgent d'enclencher une bifurcation écologique globale reposant notamment sur la sortie des énergies carbonées et la planification écologique visant à substituer à la « main invisible » du marché une coordination explicite, intentionnelle et démocratique des échanges. Cette sortie passe par la sobriété, l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables et l'électrification des usages reposant aujourd'hui sur des énergies fossiles. Cette bifurcation doit en outre être juste et égalitaire.

Se déplacer est un droit. Peu importe où on habite, chacun·e doit avoir accès à une offre de transport adaptée à ses besoins.

A l'heure du réchauffement climatique, des investissements planifiés et coordonnés doivent être réalisés dans les transports du quotidien pour limiter au maximum l'usage de la voiture individuelle, qui ne disparaîtra pas totalement pour autant.

40% des trajets effectués en voiture font moins de 3 kilomètres en agglomération. Le remplacement de la voiture par des mobilités actives (vélo, marche, ...) et des transports collectifs est à développer via la création d'infrastructures adéquates pour ces mobilités.

Dans les zones rurales, lorsqu'aucune solution alternative ne peut être mise en place, la voiture doit avoir une consommation énergétique la plus faible possible. A ce jour, si la voiture électrique a un impact carbone non négligeable, elle émet en moyenne quasiment trois fois moins de CO₂ qu'une voiture thermique dans les pays où la production électrique est décarbonée, en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie d'un véhicule (production, utilisation, fin de vie). (source : How clean are electric cars ?, *Transport & Energy*, 30 mai 2022)

La voiture électrique ne peut en revanche conserver les standards de la voiture thermique alors que le poids d'un véhicule a des conséquences considérables sur les matières premières nécessaires à sa fabrication. La primauté donnée aux petites voitures, plus accessibles pour les classes populaires et moyennes, et l'abandon des SUV permettraient de réduire de 17% le nombre de gigawattheures nécessaire d'ici 2035 (source : Métaux critiques : l'impasse des SUV, *WWF*, novembre 2023, p.59).

UNE GÉOPOLITIQUE DES MÉTAUX À REDESSINER

Au-delà de l'usage pour la mobilité ou pour le numérique (ordinateurs, téléphones etc), l'électrification des usages pour décarboner notre production et notre consommation va augmenter le besoin en batteries. De ce point de vue, la batterie lithium est pour l'instant la seule technologie maîtrisée et donc mobilisable dans un délai compatible avec l'urgence climatique. Cependant, de nombreuses avancées scientifiques dans d'autres technologies remettent en cause les futures quantités de lithium nécessaires.

Le lithium, utilisé tant dans les batteries que pour d'autres usages dont celui de l'armement, provient actuellement en majorité du Chili ou d'Australie, dans des milieux arides qui nécessitent une consommation en eau démesurée. Dans ces Etats, la production d'une tonne de lithium dépasse les 16 kg de CO₂. Le lithium est ensuite à 60% raffiné en Chine dans des conditions déplorables.

Ces réalités géopolitiques ont une première victime : les peuples, qui travaillent pour un salaire indécent, dans des conditions déplorables, et sans considérations écologiques. Bien qu'à des milliers de kilomètres, nous ne pouvons fermer les yeux sur cette réalité.

La France insoumise porte une vision internationaliste en solidarité avec les victimes du capitalisme néolibéral responsable de la crise écologique en cours. La France ne pourra en effet pas lutter contre le réchauffement climatique mondial tout en continuant d'externaliser son empreinte carbone dans des États où la question écologique n'en est pas une. Il est donc nécessaire dans notre pays de construire des normes sociales et environnementales toujours plus exigeantes, et de relocaliser l'entièreté des chaînes de productions les plus stratégiques lorsque cela apporte un réel avantage écologique. C'est aussi un impératif de souveraineté, dans un monde de plus en plus instable et incertain.

DES CONDITIONS D'EXPLOITATION QUI NE SONT PAS À LA HAUTEUR

La première réponse est de déployer une véritable bifurcation énergétique. Nous refusons à ce titre l'exploitation minière des fonds marins, du gaz et pétrole de schiste ou de couche, et de nouveaux puits de pétrole comme ceux prévus dans les Landes.

Pour affronter les enjeux énergétiques et écologiques, l'exploitation de certaines ressources minières en France est en revanche un objectif d'intérêt général. Mais sa mise en œuvre doit répondre à des exigences strictes.

Alors que gouverner c'est prévoir, la bifurcation énergétique a été mal anticipée. Aucune planification écologique n'a été élaborée tant au niveau national qu'europpéen. Dans la précipitation, une loi sur les matières premières critiques a été adoptée en décembre 2023 par le Conseil de l'UE, le Parlement européen et la Commission européenne. Elle est un condensé de ce qu'il ne faut pas faire en matière de bifurcation écologique : non définition des besoins, accélération de la délivrance de permis d'exploitation au détriment des études environnementales, et non prise en compte de la démocratie participative pourtant nécessaire à tout projet.

Cet état de fait permet à des intérêts privés de profiter de ce chaos au détriment des populations locales. A ce jour, les projets de recherche et d'exploitation du lithium qui fleurissent partout en France le sont le plus souvent sans se questionner sur nos besoins, où seuls les intérêts privés sortiront gagnants. Ces investissements capitalistes ne sont pas fléchés au regard de la bifurcation écologique mais dans une logique de profits et de surconsommation. Les ressources minières constituent un bien commun que nous ne pouvons laisser à une logique capitaliste.

Le projet de mine de lithium d'Echassières dans l'Allier, portée par Imerys, est un exemple flagrant de ce défaut d'anticipation et de planification de l'Etat. Alors qu'une étude de Geoderis datant de 2018 a révélé une concentration en arsenic élevé sur le secteur, la préfecture de l'Allier répond aux abonnés absents, dispensant à plusieurs reprises l'entreprise de la réalisation d'une étude pour évaluer l'impact du projet.

Ce projet intervient sans débat préalable sur nos besoins réels ni sur la priorisation de l'usage de ce minerai stratégique dans une optique de sobriété. Prenant en compte les pollution déjà présentes sur le territoire, l'étude des dégâts environnementaux et sociaux que pourrait produire l'exploitation non contrôlée de ce site est insuffisante. Ainsi, dans une région où la période d'étiage des cours d'eau est de plus en plus longue, Imerys ne fournit aucune explication détaillée sur les prélèvements d'eau nécessaires à l'exploitation et met en avant sa capacité à recycler 95% de l'eau prélevée sans en préciser sa mise en œuvre opérationnelle. Au vu de l'ampleur du projet, la quantité nécessaire risque fort d'être insoutenable pour le territoire et d'entrer en conflit avec les usages agricoles et quotidiens. Alors que l'eau douce devient une denrée très rare, les plus grandes précautions doivent être prises face à tout projet d'extractivisme, et le flou du

dossier d'Imerys est porteur de grandes incertitudes.

NOS PROPOSITIONS

Face à des questions aussi essentielles que celles de la bifurcation écologique, la puissance publique doit diriger le processus.

C'est pourquoi la France insoumise appelle à ce que l'exploitation minière réponde à des conditions strictes :

- Une maîtrise publique dans le cadre d'un pôle public de l'énergie, car ces ressources stratégiques doivent être communes, et non accaparées par des intérêts privés.
- Une gouvernance plurielle, citoyenne et démocratique, associant les salariés et leurs organisations syndicales, les élus locaux et les riverains, les associations.
- Une planification dans un cadre de sobriété globale, alliée au développement d'alternatives.
- Le recours à des pratiques les plus protectrices possibles vis-à-vis de la biodiversité, de la ressource en eau tant en qualité qu'en quantité, de la limitation de l'artificialisation des terres naturelles et agricoles
- La protection non négociable de la santé des salariés et des riverains.
- La mise en place d'une filière de recyclage efficace via des normes réglementaires qui créent des objectifs à atteindre en matière de recyclage et de réutilisation des métaux recyclés.
- L'élaboration avant le lancement d'une exploitation un projet de gestion de l'après-mine financièrement fléché et visant à prendre en considération tous les potentiels dégâts miniers.
- La relocalisation de l'entièreté de la chaîne de production en vue de la réalisation des batteries.

La France Insoumise constate que le projet de mine d'Echassières dans l'Allier porté par la multinationale Imerys ne respecte pas ces conditions.

Conclusion

Le changement climatique nous impose de redéfinir nos besoins dans une logique de sobriété. Or, il nous paraît que soutenir ce projet reviendrait à s'enfermer dans le dogme de la surproduction et de la surconsommation qui n'a plus d'avenir désirable.

Les matériaux stratégiques nécessaires à la bifurcation écologique constituent un bien commun que nous ne pouvons céder aux intérêts capitalistes.

Ainsi, dans un objectif de sobriété, l'exploitation du lithium ne peut se faire qu'à la condition de répondre à des besoins essentiels et déterminés par la puissance publique dans le cadre d'une planification écologique démocratique.

Le débat public en cours ne peut être une fin en soi débouchant sur une impasse. Il doit être complété par une Commission Locale d'Information et de Surveillance qui permettrait, sur le long terme, de diligenter des études.

Chaque projet minier doit répondre à des engagements environnementaux et sociaux clairement définis avant tout début d'exploitation. Il ne peut faire peser sur la ressource en eau un risque de pénurie.

Au regard de ces conditions, la France insoumise considère que le projet porté par Imerys n'apporte pas les garanties indispensables de ce que devrait selon nous être une exploitation minière au XXI^{ème} siècle.

En attendant que soient prises en compte ces exigences, la France insoumise s'oppose au projet présenté par Imerys.

